



BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Pourquoi adhérer ?

Le FLES a besoin de votre soutien pour accompagner et former les personnes de votre territoire ou de votre structure.

À quoi servent les adhésions ?

À alimenter le fonds mutualisé qui permet de financer ou de cofinancer les formations et/ou frais annexes (aide à la mobilité, à l'achat d'équipements professionnels,...). Ce fonds mutualisé permet d'engager des actions de formation ou d'emploi, rapides et concrètes.

Rétrospective d'une année grâce à vos adhésions : *(chiffres validés lors de l'AG le 5 Juin 2025)*

En **2025**, le FLES a aidé à réaliser **1 489 heures** de formations au bénéfice de **10 personnes**, pour un montant de **7 954 €** dont **4 250 €** par son fonds mutualisé et **37 frais annexes** au bénéfice de **29 personnes**, pour un montant de **8 224 €**. Soit un total de **12 474 €** grâce au fonds mutualisé.

Nom ou Raison sociale :

Apporte son soutien au FLES, en adhérant pour 2026 d'un montant de :

En chiffres :

Soit en lettres :

Qui sera versé au mois de :

Nous vous invitons à nous retourner le bulletin d'adhésion **avant le 31 décembre 2026** dûment complété et vous remercions vivement pour votre soutien et votre confiance.

Fait à :

Signature du représentant du FLES :

Le :

Signature :